

ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ LCE - FAILLITES

écrit par Dennis_ Rombaut_ | juin 19, 2021

Les entrepreneurs et/ou les entreprises en difficulté peuvent également compter sur notre assistance.

- procédure de réorganisation judiciaire (Loi sur la continuité des entreprises);
- assistance auprès de la Chambre d'enquête commerciale;
- transfert d'entreprise sous autorité judiciaire;
- opposition ou appel contre un jugement de faillite;
- faillites : service des curateurs;
- déclarations de créance;
- conflits avec un créancier en réorganisation judiciaire.
- infractions de faillite;
- responsabilités personnelles.